

## Concours des maisons et jardins fleuris 2026

**La Ville d'Albi appelle les Albigeoises et les Albigeois à participer en nombre au concours des maisons, jardins, balcons, potagers ou commerces fleuris.**

Le concours est placé sous le signe des fleurs, de la végétalisation et de la qualité du cadre de vie. Il a pour objectif principal de favoriser le fleurissement de la Ville d'Albi.

En participant à ce concours annuel vous devenez un acteur du fleurissement de notre ville et à son embellissement.

Si vous avez un jardin magnifique que vous souhaitez partager, c'est l'occasion idéale pour le faire. La ville d'Albi encourage tous les participants à être créatifs et à montrer leur propre style dans leur jardin.

**Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 15 mai 2026 inclus.**

5 CATÉGORIES SONT PROPOSÉES :

- Jardin fleuri
- Jardin potager
- Balcon, mur, façade
- Terrasse et devant de porte
- Commerce

Lorsque le jardin ou le potager n'est pas visible de la rue, le participant s'engage à accueillir le jury sur rendez-vous. Exclusivement le mercredi 3 juin et jeudi 4 juin de 8h30 à 17h .

Une même adresse de fleurissement pourra concourir plusieurs catégories.

Toute personne inscrite au concours pourra assister à la visite que la Ville propose gratuitement. Cette année une visite guidée du parc Rochemade sera organisée le mercredi 10 juin à 9h30 au parc Rochemade (Entrée boulevard Carnot ).

**Les gagnants seront annoncés lors d'une cérémonie de remise des prix qui se tiendra à l'automne.**

## communiqué de presse

### **Les règles sont simples :**

1. L'adresse du fleurissement proposée doit être située sur la commune d'Albi.
2. Les décorations florales ou végétales devront correspondre au moins à une des cinq catégories
3. Une même adresse de fleurissement pourra concourir à plusieurs catégories.
4. Les trois premiers candidats de chaque catégorie seront primés.
5. Critères de notation : la couleur, le parti pris esthétique, la qualité des plantes (beauté, entretien), l'originalité, la dimension environnementale et écologique.
6. Passage du jury : entre le lundi 2 juin et le jeudi 4 juin.

### **Tous les participants seront récompensés.**

Bulletin d'inscription à télécharger sur le site de la Ville :

[albi.fr](http://albi.fr) ou à transmettre complété à la direction de la communication de la Ville d'Albi

16 : rue de l'Hôtel de Ville - T. 05 63 49 10 38 - [secretariat.communication@mairie-albi.fr](mailto:secretariat.communication@mairie-albi.fr)